6. CONSEILS POUR LES REUNIONS IMPORTANTES

À l'attention du Responsable de Protocole et du Président du Club

Certaines réunions importantes, à forte participation de visiteurs, nécessitent un protocole plus soigneusement élaboré qu'à l'ordinaire.

Ce sont par exemple les réunions ou cérémonies de 1ère Officielle, de constitutive, de Remise de Charte, ainsi que d'autres réunions où le club souhaite soigner l'image du Fifty-One International et du Club.

Dans ce cas un ordre de préséance doit être respecté dans la présentation des invités et/ou des participants.

Ordre de préséance :

- 1. visiteurs des Fifty-One Clubs chartés du district,
- 2. visiteurs des Fifty-One Clubs chartés des autres districts,
- 3. visiteurs des Fifty-One Clubs en formation du district,
- 4. visiteurs des Fifty-One Clubs en formation des autres districts,
- 5. membres du bureau du district (secrétaire, trésorier, ...)
- 6. vice-gouverneurs du district,
- 7. vice-gouverneurs des autres districts,
- 8. membres des autres clubs-services,
- 9. invités des membres,
- 10. invités club,
- 11. invités d'honneur :
 - · Personnalités officielles,
 - Membres du conseil général,
 - · Gouverneurs d'autres districts,
 - Le gouverneur général,
 - Le bourgmestre, maire ou président de la cité,
 - Le gouverneur du district,
 - Le conférencier (même s'il est membre du Fifty-One).

000

Rappel du § 7.3.7. du R.O.I. (novembre 2019) : Le responsable du protocole

Il détermine par son savoir-faire et son savoir-être, l'ambiance, l'intérêt et la bonne tenue des réunions.

Il organise la logistique de chaque réunion.

Il organise l'accueil des invités, des visiteurs et du conférencier.

Il communique la liste des visiteurs et des invités au président.

Grâce à lui chacun se sent convive.